

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 septembre 2024

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 38 + 12 Pouvoirs
suppléants : 5

Secrétaire de séance : M. J.-M. HOERTH

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme A. CHABERT, MM. F. STAATH, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, D. FENDER - Suppléant -, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, E. SCHLEWITZ, MM. L. STEINMETZ, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, F. MATZ - Suppléant -, Mme Huguette SCHMITT - Suppléante -, MM. M. KRAPFENBAUER, J.-C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme D. SCHMITT-MERX, M. J.-M. REICHHART.

EXCUSÉS : Mmes D. HAMM - Pouvoir à M. F. STAATH -, L. MEHL, MM. MEYER - Pouvoir à M. P. MICHEL-, D. ETTER, E. WAGNER, G. REUTENAUER, J.-M. FISCHBACH, Mmes C. MUNSCH - Pouvoir à Mme E. BECK -, S. FISCHBACH, MM. J.-M. KRENER, S. FERTIG - Pouvoir à M. C. EICHWALD -, G. HALTER - Pouvoir à Mme L. JOST-LIENHARD -, P. GANGLOFF - Pouvoir à M. C. FAUTH -, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, J.-L. RINIE, B. KRIEGER, A. SPAEDIG - Pouvoir à M. F. DE FIGUEIREDO -, Mme F. BOURJAT - Pouvoir à M. Y. KLEIN -, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.-C. BERRON -, Mme C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

Compte-rendu par le Président des attributions exercées par délégation du Conseil

Signature de marchés et d'avenants de marchés

Vu la délibération n°7C du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président, pendant toute la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Le Président rend compte au Conseil, qui en prend acte, de la signature des marchés et avenants de marchés détaillés en Annexe A

Décision de virements de crédits

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-23 et L.5217-10-6,

Vu les délibérations du 21 septembre 2023 portant adoption de la nomenclature M57 et du Règlement Budgétaire et Financier à compter du 1er janvier 2024,

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant adoption du budget primitif 2024 et autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,

Le Président rend compte au Conseil, qui en prend acte, des virements de crédits suivants dans le Budget principal, décidés par arrêtés :

- du 29 août 2024 pour le Budget principal

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Sens	Chapitre	Article	Libellé	Op.	Fct°	Montant
Dépenses	45	45810900	Opération sous mandat SIVOS de la Porte des Vosges du Nord	OPFI	01	-100 000 €
	45	45810216	Opération sous mandat Commune de Wimmenau	OPFI	01	+100 000 €
Recettes	45	45820900	Opération sous mandat SIVOS de la Porte des Vosges du Nord	OPFI	01	-100 000 €
	45	45820216	Opération sous mandat Commune de Wimmenau	OPFI	01	+100 000 €
TOTAL						0 €

- du 17 septembre 2024 pour le Budget annexe « Voirie »

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Sens	Chapitre	Article	Libellé	Op.	Fct°	Montant
Dépenses	45	45810238	Opération sous mandat Commune de Ringendorf	OPFI	01	-60 000 €
	45	45810204	Opération sous mandat Commune de La Petite Pierre	OPFI	01	+60 000 €
Recettes	45	45820238	Opération sous mandat Commune de Ringendorf	OPFI	01	-60 000 €
	45	45820204	Opération sous mandat Commune de La Petite Pierre	OPFI	01	+60 000 €
TOTAL						0 €

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Jean-Michel HOERTH
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président